

> VILLE DE THONEX - SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE

## CHEMIN DU FORON ENTRE LA VOIE VERTE ET LA ROUTE DE JUSSY

### MISE EN SENS UNIQUE – DEVIATIONS

DÈS LE 12 FÉVRIER 2024 À SEPTEMBRE 2024, DURÉE 8 MOIS ENVIRON

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



### QUOI, COMMENT ?

La Ville de Thônex et les Services Industriels de Genève (SIG) entreprennent des travaux sur le chemin du Foron. Ces travaux visent à la réhabilitation des réseaux souterrains et occuperont une partie de la chaussée.

Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, **le chemin du Foron sera mis en sens unique** à la hauteur de la zone des travaux depuis le carrefour de la route de Jussy en direction de la rue de Genève.

Les véhicules motorisés seront impactés par cette mesure. Une déviation sera mise en place depuis la rue de Genève coté douane de Moillesulaz vers la route de Jussy via l'avenue Tronchet.

Concernant les transports publics, les usagers ne seront pas impactés.

Les itinéraires piétons seront garantis durant les travaux, mais une vigilance est demandée au niveau de la zone de travaux. Un cheminement sera mis en place à leur intention.

Une déviation pour les cycles sera mise en place par la voie verte vers la route de Jussy. Les cycles pourront emprunter le chemin du Foron via l'itinéraire piéton en descendant du vélo.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée. Il recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

### QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Les travaux débutent dès le 12 février 2024 pour une durée totale d'environ 8 mois.

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo ou aléa techniques.

### POURQUOI ?

La ville de Thônex et SIG procèdent à la réhabilitation des réseaux souterrains.

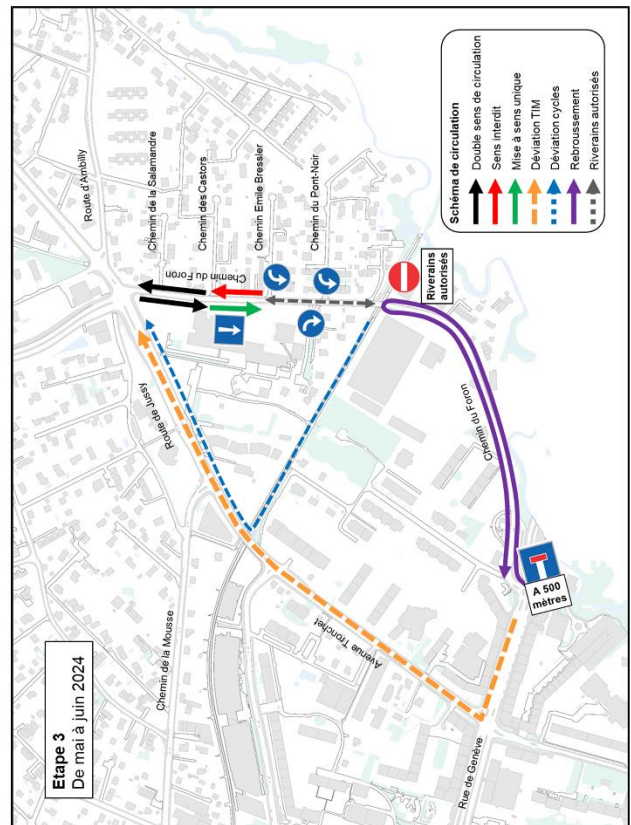
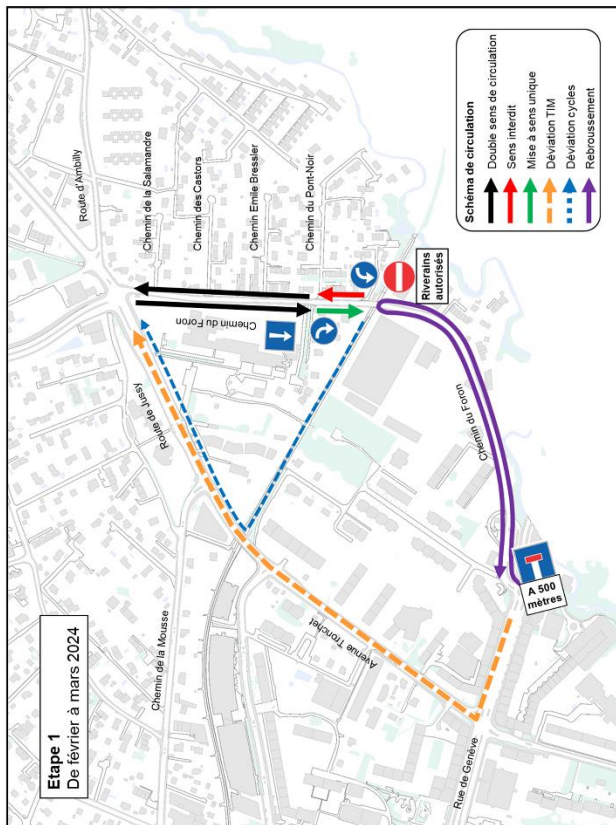
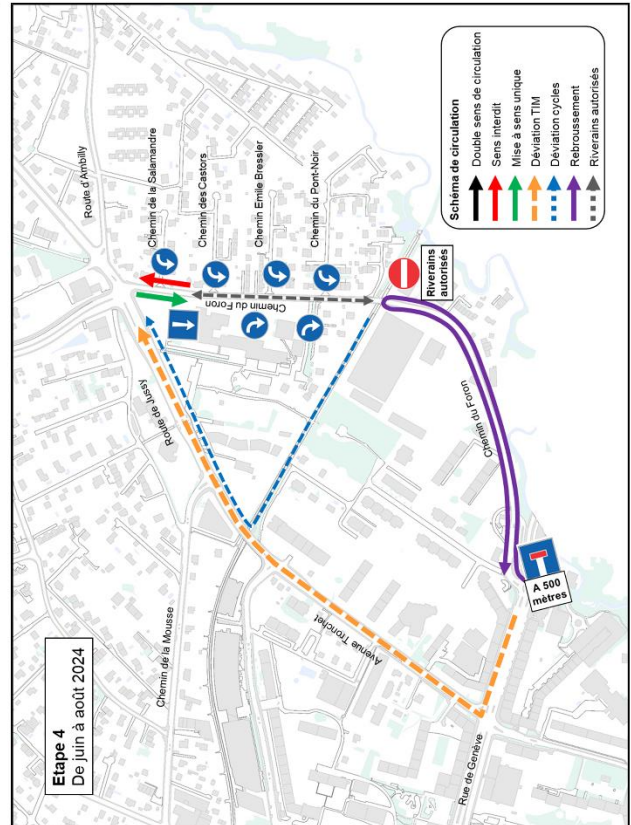
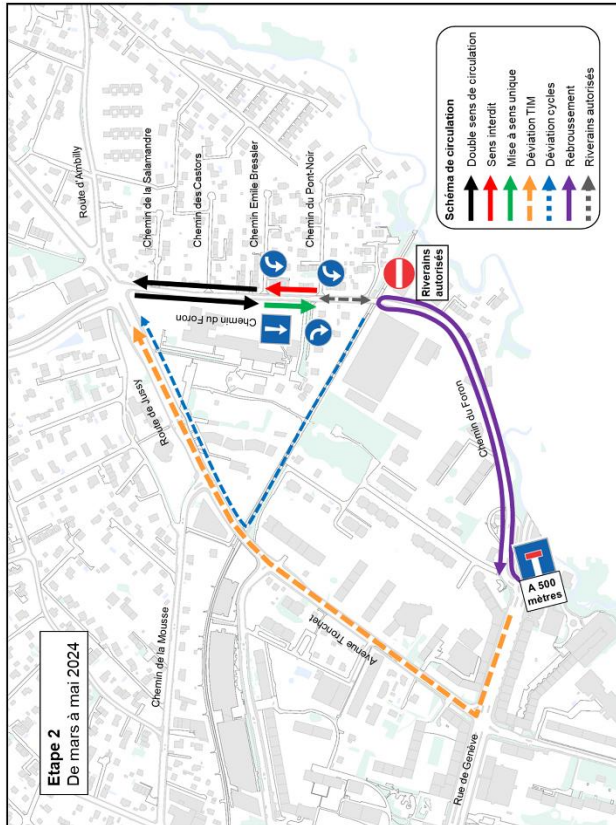
### RENSEIGNEMENTS

L'entreprise SOGECA, en charge du chantier, ainsi que la ville de Thônex restent à votre disposition pour toutes questions et précisions. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension pour les gênes occasionnées.



# CHEMIN DU FORON ENTRE LA VOIE-VERTE LA ROUTE DE JUSSY

## MISE EN SENS UNIQUE - DEVIATIONS



**Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.**